



Projet Éducatif « Les séjours des CPN de Normandie » 2026–2028

Préambule :

Accompagner les enfants et les jeunes d'aujourd'hui vers le monde qui vient nécessite de leur offrir des expériences leur permettant de tisser leurs liens à l'ensemble du vivant, et de trouver leur place dans cet ensemble complexe.

Les enfants sont des adultes en devenir qui grandissent dans un monde en mouvement où le lien à la nature se distend. Accueillir les enfants hors de leur espace familial, en pleine nature, c'est leur donner l'opportunité de renouer avec le vivant, avec les autres, avec eux-mêmes. C'est aussi leur donner des clés de compréhension du monde et d'eux-mêmes.

Organisateur :

Le réseau des CPN de Normandie est une association de loi 1901, domiciliée à l'Atrium 115, bd de l'Europe 76100 ROUEN

La vocation et les objectifs éducatifs des séjours des CPN de Normandie :

La vocation des CPN de Normandie est inscrite dans ses statuts et vise à :

- participer au développement de la culture naturaliste dans la Région Normandie,
- aider les clubs et les familles CPN de la région dans leur fonctionnement,
- favoriser les liens entre les adhérents,
- faire la promotion du mouvement CPN.

Dans le cadre de leurs activités, les CPN de Normandie participent au développement de la culture naturaliste auprès des jeunes et toutes celles et ceux qui le désirent.

Ils proposent des actions qui sont le théâtre d'apprentissage et de partage des connaissances entre novices et plus expérimentés, de découverte, d'étude de protection et de sensibilisation de/à la nature, dans le respect des droits de l'homme et de l'Enfant et des écosystèmes naturels. Ils mènent des activités strictement respectueuses des écosystèmes, de la faune et de la flore. Dans ce cadre, ils veillent au bien-être de tous les êtres vivants ! Les clubs CPN sont également des lieux d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté où chacun.e peut s'exprimer et prendre des

responsabilités afin de faire aboutir des projets communs. (d'après la charte des CPN).

Dans ce cadre, le Réseau des CPN de Normandie organise de manière ponctuelle des séjours à destination de ses jeunes adhérents.

Public accueilli lors des séjours :

Les séjours proposés par les CPN de Normandie sont ouverts aux enfants :

- adhérents de la FCPN, via leur club ou famille
- résidant en Normandie
- de 6 ans ou plus.

Toutes les tranches d'âge peuvent être réunies si le projet pédagogique le prévoit, des séjours spécifiques à chaque tranche d'âge peuvent aussi être prévus.

Ces enfants pratiquent déjà des activités de sensibilisation et d'éducation à la nature et à l'environnement de manière régulière dans leur club ou famille. Ils et elles viennent d'horizons géographiques (ville-campagne, ...), sociaux-économiques variés, ne fréquentent pas les mêmes espaces naturels au cours de l'année mais partagent un intérêt commun pour la Nature.

Certain.e.s participent à un seul séjour des CPN de Normandie, d'autres y reviennent chaque année, ce qui participe dans un cas comme dans l'autre à la création et au renforcement du "réseau des jeunes CPN" en Normandie.

Modalités d'accueil des enfants porteurs de handicap ou à besoins spécifiques :

A la demande de sa famille et en partenariat avec celle-ci et les professionnels accompagnant habituellement l'enfant, un dispositif d'accueil sera mis en place. Un rendez-vous préparatoire aura lieu avec la famille et l'enfant en amont afin d'adapter au mieux le séjour et proposer un projet d'accueil personnalisé, en nature.

Activités pratiquées :

Afin de permettre l'immersion dans la nature et sa connaissance, les séjours des CPN de Normandie se déroulent sous tente. Selon le lieu, la saison et la thématique, des activités de découverte des différents milieux naturels environnants, ateliers buissonniers, expériences de nature, activités naturalistes, sont proposées.

Les repas, végétariens, sont totalement ou en partie préparés sur place par le groupe, avec des produits autant que possible biologiques, locaux et de saison, dans un souci d'éducation à une alimentation équilibrée, saine et durable.

Les enfants et jeunes sont invités à participer à l'ensemble des tâches permettant la vie de groupe, au plein air (montage et démontage des tentes, cuisine et hygiène du camp, création collective des règles de vie, rangement, etc.)

Des « conseils du camp » permettent à chacun de s'exprimer sur ses ressentis, envies et d'adapter les propositions pédagogiques.

Une attention particulière est portée aux attentes et besoins individuels de chaque enfant ou jeune. Dans ce cadre, on pourra autant apporter le soutien et la présence nécessaire à un enfant qui en a besoin, qu'accompagner vers l'autonomie et la prise de responsabilités ceux et celles qui s'y sentent prêt.e.s.

Rythmes et besoins des enfants :

L'organisation des séjours prend en compte le rythme des enfants et le projet pédagogique prévoit la possibilité pour chacun.e de se reposer ou de s'isoler, notamment en ce qui concerne les séjours à large tranche d'âge (ex : 6-14ans). Le nombre d'animateurs/trices présents sur le séjour permet cet aménagement.

Périodicité et horaires :

Les camps CPN sont organisés de manière ponctuelle. Ce sont des séjours courts ou des séjours de vacances. Les horaires d'accueil sont spécifiques à chaque séjour et indiqués dans chaque projet pédagogique.

Lieux de séjour :

Les camps sont organisés sur le territoire français. Ils peuvent être organisés en tous lieux respectant la réglementation des « ACM avec hébergement hors locaux ». Une solution de repli est toujours prévue en amont en cas de conditions météorologiques défavorables. Les sites sont choisis pour leur proximité avec des espaces naturels riches et inspirants, servant de base aux animations proposées lors du séjour. Le matériel de camping, de cuisine, d'hygiène utilisé est mutualisé avec l'ensemble des clubs CPN participants, garantissant un matériel de qualité et en bon état.

Moyens financiers :

Les CPN de Normandie organisent les camps avec leurs fonds propres et une participation financière des familles. Les partenaires habituels des CPN de Normandie participent financièrement à la réalisation ses projets (DREAL de Normandie, Région Normandie, le département de Seine Maritime).

Budget pédagogique :

Un budget pédagogique spécifique est alloué à chaque camp, en fonction des objectifs spécifiques à ce camp.

Modalités de recrutement et de fonctionnement de l'équipe d'animation :

L'équipe d'animation et de direction des séjours est recrutée parmi les animateurs et animatrices des clubs et familles du réseau. Ils sont connus des membres du conseil d'administration des CPN de Normandie et justifient de leur compétences d'animateurs nature et de leurs expériences d'encadrement de jeunes et de séjours sous tente. Ils présentent les diplômes réglementaires nécessaires à l'organisation des séjours mais aussi des compétences spécifiques à l'éducation à la nature. Ils sont bénévoles, sous contrats CEE ou prestataires. Ils ont accès aux formations du réseau CPN de Normandie et de la FCPN et peuvent faire une demande de formation complémentaire qui sera étudiée par le CA du réseau.

Temps de concertation et de préparation pour les équipes :

Dans le cadre de la préparation des camps, l'équipe éducative et l'organisateur se rencontrent par visioconférence autant de fois que nécessaire. Une visite du site avec l'ensemble des animateur/trices est systématiquement prévue. Les animateurs/trices arrivent sur place la veille afin de mettre en place le séjour.

Modalités d'inscription :

Les familles remplissent un formulaire de pré-inscription en ligne dont le lien est diffusé par les CPN de Normandie dans le cadre d'une newsletter.

Elles reçoivent ensuite, par mail, un dossier contenant le projet éducatif des CPN de Normandie, le projet pédagogique du séjour, la fiche d'inscription, une fiche sanitaire de liaison.

Les inscriptions sont validées à réception de toutes les pièces signées et de la participation financière. Une liste d'attente pourra être mise en place le cas échéant. L'annulation de la participation de l'enfant entraîne la perte du coût total du séjour. Le remboursement n'est possible que sur présentation d'un certificat médical. Si le séjour venait à être annulé par l'organisateur, le séjour sera [it](#) intégralement remboursé aux familles.

Outil d'information et de communication avec les familles :

Les familles sont contactées et peuvent contacter les CPN de Normandie par mail et les animateurs/trices des séjours par téléphone. L'ensemble des contacts est disponible avec la fiche d'inscription. Après accord des représentants légaux, une communication sur les activités des camps est faite via les réseaux sociaux des CPN de Normandie.

Modalité d'évaluation et de suivi des projets :

Un temps d'échange (visio conférence) est prévu après chaque camp en présence de l'ensemble de l'équipe éducative et du conseil d'administration des CPN de Normandie. L'équipe éducative présente ses supports d'évaluation (prévus dans le projet pédagogique) et chacun.e apporte ses points de satisfaction et d'amélioration.

Pendant l'élaboration des projets, des échanges réguliers sont prévus entre l'organisateur et l'équipe pédagogique par visio, mail, téléphone.

Règlement intérieur :

Les CPN de Normandie n'ont pas réalisé de RI pour les camps. Chaque partie s'engage à respecter les contenus des projets éducatif et pédagogique.

Lors de l'inscription, il est demandé aux enfants de s'engager à respecter la nature, les autres, et soi-même.

Le présent projet éducatif a été réalisé et soumis au vote du conseil d'administration des CPN de Normandie ce jour, sa validité est de 3 ans.

Le 29/01/2026 à Rouen

M François LENORMAND, président de l'association

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Lenormand', with a horizontal line underneath the name.